



PC.DEL/1060/10
11 November 2010

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

**Conseil permanent de l'OSCE N° 835
Vienne, le 11 novembre 2010**

Réponse de l'UE au Vice-Ministre des Affaires étrangères d'Ukraine, S.E. M. Pavlo Klimkine

Merci, Monsieur le Président.

L'Union européenne souhaite la bienvenue au Conseil permanent au Vice-Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence M. Pavlo Klimkine, et le remercie pour sa présentation.

L'Union européenne souhaite souligner l'importance particulière que revêt l'Ukraine pour l'Union européenne et pour la stabilité et le développement démocratique de la région, ce dont témoigne notamment la tenue d'un Sommet UE-Ukraine le 22 novembre prochain. L'Union européenne encourage les autorités ukrainiennes à poursuivre les réformes visant à assurer la stabilité et la prospérité du pays, ainsi que le respect des droits de l'homme, de l'État de droit et des principes démocratiques.

L'Union européenne reconnaît une nouvelle fois les aspirations européennes de l'Ukraine et se félicite du choix européen de l'Ukraine. Nous voulons progresser sur la voie des négociations en vue de conclure un Accord d'Association, y inclus une zone de libre-échange approfondie et complète. Nous espérons aussi progresser dans notre dialogue sur la libéralisation des visas. Dans ce contexte, l'engagement continu de l'Ukraine dans le Partenariat oriental constitue un autre

cadre de renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Ukraine, ainsi qu'entre l'Ukraine et les autres pays du Partenariat oriental, dont tous sont des États participants de l'OSCE.

Comme S.E. le Vice-Ministre, nous souhaitons que le Sommet d'Astana lance une nouvelle vision stratégique pour avancer vers une future communauté de sécurité dans l'espace OSCE, et établisse un plan d'action concret et ambitieux, avec des mandats et des actions dans les trois dimensions.

Monsieur le Président,

L'Union européenne accueille avec intérêt l'offre de l'Ukraine (*welcomes the bid*) d'exercer la présidence en exercice de l'OSCE en 2013, ainsi que sa volonté de jouer un rôle directeur dans l'Organisation et de promouvoir le respect des valeurs, principes et engagements de l'OSCE.

Nous notons avec satisfaction l'intention de l'Ukraine de consulter largement les partenaires au sujet des priorités si elle exerçait la présidence de notre Organisation en 2013, dans la continuité de la Lituanie et de l'Irlande.

En conclusion, l'Union européenne souhaite remercier une nouvelle fois Son Excellence M. Klimkine pour sa présentation au Conseil permanent aujourd'hui, et lui souhaite, ainsi qu'à son pays, plein succès dans les tâches à accomplir.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, la GÉORGIE, ANDORRE et SAINT-MARIN se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.